



Le mardi 29 juin 2010 à 20 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. le Maire.

Date de la convocation : le 23 juin 2010 - Nombre de membres en exercice : 33

Présents : M. Patrick DELEBARRE, Maire, Mmes Christiane DECANter, Pierrette MAILLARD, M. Bernard JEAN-BAPTISTE, Mme Marguerite LEBLANC, M. Eric DESREUMAUX, Mme Anne-Catherine DERVILLE, MM. Alain FAUVARQUE, , Adjoints au Maire, M. Etienne LEFEBVRE, Mmes Jeannine DELOMBAERDE, Marie-Paule LEPERS, Edith MINNE, M. Pierre BOURGOIS, Mmes Colette GRASER, Marie-France TAILLEFER, MM. Claude LAMARCQ, Xavier BASSELET, Stéphane DELANNOY, M. Didier DUPE, Mme Nathalie HERBAUX, M. Alexandre MEZIERE, Mme Martine SOINNE, Melle Juliette KOWALSKI, M. Mario GONZALEZ, , M. Jean-Max LEFEBVRE

Absents excusés (ayant donné pouvoir) : M. Pierre ZIMMERMANN (à M. Alain FAUVARQUE), M. Xavier RUYANT (à Mme Anne-Catherine DERVILLE), Mme Danièle PETIT (à Mme C. DECANter), Mme Béatrice TONNEAU (à M. Bernard JEAN-BAPTISTE), Mme Séverine BRUNEEL (à M. Mario GONZALEZ)

Absents excusés : MM. Dominique SERGENT, Yves ROOSES

Absent : M. Jean-Pierre LEMAI

N° 10-3-8

Intercommunalité

Révision du Plan de Déplacements Urbains

PDU 2010

Avis du conseil municipal

Rapport de M. le Maire,

Conformément à la Loi d'Orientation sur les Transports Intérieurs (LOTI) de 1982, le « Plan de déplacements urbains définit les principes de l'organisation des transports de personnes et de marchandises, de la circulation et du stationnement, dans le périmètre de transport urbain. Il doit être compatible avec les orientations des schémas de cohérence territoriale et des schémas de secteur, des directives territoriales d'aménagement définies par le code de l'urbanisme, ainsi qu'avec le plan régional pour la qualité de l'air s'il existe.

Par délibération n° 10 C 0244 du 2 avril 2010, Lille Métropole Communauté Urbaine a adopté le projet de PDU 2010 qui a été transmis aux conseils municipaux, au conseil général, au conseil régional ainsi qu'au Préfet pour avis dans un délai de trois mois.

Ce projet de PDU suscite des remarques, reprises dans l'annexe ci-jointe, qu'il vous est proposé de transmettre à Mme la Présidente de Lille Métropole Communauté Urbaine.

Le Conseil

Adhère à la proposition ci-dessus

Ainsi fait et délibéré en séance du Conseil

Certifié conforme

Le Maire

Observations de la commune de Bondues
sur le projet de PDU 2010 arrêté par Lille Métropole Communauté Urbaine
le 2 avril 2010 (délibération 10 C 0244)

AXE 2 : TRANSPORTS COLLECTIFS

1. Données à produire

Il nous semble important de mettre à la disposition des élus des statistiques comparées d'usage et les objectifs comparés d'usage à moyen ou long terme des différents modes de transports collectifs, notamment : train, métro, LHNS, lignes de bus urbaines, lignes de bus suburbaines... pour justifier des différents choix d'investissement proposés dans le PDU.

En l'état, il n'est pas possible de mesurer simplement la pertinence des choix proposés en relation avec leur coût d'investissement et d'exploitation.

Un exemple de questionnement : pour les LHNS, les 10.000/14.000 voyages/jour correspondent-ils à ce qui était attendu ? Quelle est l'évolution espérée ? Y-a-t-il des études économiques définissant le niveau d'usage à atteindre au regard de l'investissement et des coûts d'exploitation ?

2. « Améliorer les performances des autres modes de transports collectifs alternatifs à la voiture, en complément des réseaux lourds » (page 57)

2.1. *« un nouveau plan bus pour muscler l'offre classique complémentaire aux modes lourds » - Renforcement des zones mal desservies (page 58)*

Augmenter la fréquence dans des tranches horaires bien identifiées dans des secteurs comme le nôtre qui comportent peu de lignes de transport collectif, est tout à fait prioritaire si nous voulons attirer nos concitoyens vers le transport public. Nous insistons pour que ce type d'actions, dans les zones suburbaines, soit réalisé en priorité avec des moyens financiers suffisants.

2.2. *une ceinture de transports collectifs autour du pôle urbain (page 58)*

Une ligne à haut niveau de service entre Marcq et Villeneuve d'Ascq.

Il nous paraît opportun d'étudier la possibilité d'allonger cette ligne jusqu'à l'aérodrome de Bondues où passent les lignes 35 et 36.

2.3. *Diversifier les services collectifs complémentaires » (page 59)*

Compte tenu de la faible desserte de notre secteur en transports publics, nous sommes particulièrement intéressés par les expériences à venir visant à rabattre les usagers vers les lignes de bus (navettes, réseau de pistes cyclables, création d'un parcage deux roues et automobiles sécurisés près des arrêts de bus).

Notre commune est volontaire pour participer à ces expériences.

AXE 3 : PARTAGE DE LA RUE ET MODES ALTERNATIFS

1. Hiérarchie du réseau viaire

1.1. *Projets routiers (page 74 et 75)*

Dans ce projet de PDU 2010, vous indiquez vouloir refuser de construire de nouvelles infrastructures ayant pour objectif d'augmenter les capacités d'écoulement sur réseau routier (page 74).

Cette injonction sans nuance qui ne tient pas compte de la réalité vécue par nombre de nos concitoyens n'est pas applicable. A notre avis, elle n'a pas sa place dans les objectifs du PDU si elle n'est pas clairement nuancée.

Nous considérons en particulier que nous ne pouvons faire fi du constat journalier de thrombose aux portes de l'agglomération d'une part et de la réalité des besoins en matière de développement économique d'autre part.

Sur le même thème, nous souhaitons des éclaircissements et notamment une mise en cohérence et une actualisation des 2 plans : « schéma directeur de hiérarchisation de la voirie » et « projets routiers portés par le PDU » (page 75). Outre la mise en cohérence de ces 2 plans, il paraît indispensable d'ajouter sur le premier, dans un code couleur à définir, les projets prévus que vous souhaiteriez supprimer ou modifier, y compris les projets de grands contournements.

Nous ne pouvons rendre un avis définitif sur le PDU sans avoir à disposition ces éléments de choix fondamentaux.

1.2. Projets demandés sur notre secteur et ne figurant pas au projet de PDU 2010

1.2.1. Réaménagement de la RD 617 (de Lille à Halluin)

La RD 617, voie de niveau 3, avait fait l'objet d'une étude d'aménagement en 2000 qui avait reçu l'aval des communes concernées dont Bondues.

Cette étude demeure pour nous une très bonne base de travail à actualiser, MM. V. LEDOUX, Maire de Roncq, et JL. DEROO, Maire d'Halluin partagent le même point de vue. Elle pourrait d'ailleurs être intégrée à l'étude de micro PDU demandée par toutes les communes de la Vallée de la Lys.

Accès à l'A22 vers Lille à partir de la RD9 au pont du Vert Bois

Cet accès a déjà été étudié et serait facile à réaliser car une infrastructure existe déjà. Il permettrait aux habitants de notre secteur et de la Vallée de la Lys de rejoindre Lille sans devoir préalablement rejoindre la rocade Nord-Est.